



COMMERCIALE

Spécifiez en toute Confiance.



PROGRAMME POUR APPLICATEUR APPROUVÉ DE IKO

Formation spécialisée,
produits exceptionnels





Création d'une norme d'excellence dans l'industrie

Le Programme pour applicateur approuvé de IKO (IAAP) offre une vérification* de la qualité de l'exécution et une formation spécialisée à l'intention des entrepreneurs en toiture et enveloppe du bâtiment. L'objectif de ce processus de référence est de susciter la création d'entrepreneurs-couvreurs hautement qualifiés et spécialement formés, approuvés par IKO, et de produire une revue de leurs projets. Les architectes et les rédacteurs de devis apprécient ce processus d'évaluation et le savent lorsqu'ils collaborent avec des applicateurs certifiés IAAP. Ces entrepreneurs-couvreurs spécialement formés possèdent, et les connaissances, et les compétences pour exécuter un travail exceptionnel.

DEUX NIVEAUX D'ACCRÉDITATION

Les entrepreneurs-couvreurs désireux de devenir des applicateurs approuvés des produits IKO peuvent choisir l'une des deux accréditations IAAP.

NIVEAU 1 – IAAP

1. L'accréditation d'IAAP de Niveau 1 autorise les applicateurs à offrir une Garantie limitée sur la main-d'œuvre et la membrane seulement pour leurs travaux de toiture.
2. Les approbations sont fonction de l'enregistrement de l'entreprise.
3. La formation comprend un cours en salle de classe obligatoire d'une demi-journée.
4. L'accréditation est valable pour trois ans, et doit être renouvelée.
5. L'entrepreneur-couvreur doit présenter une preuve d'assurance renouvelée aux administrateurs de IKO chaque année.
6. L'entrepreneur-couvreur doit installer au minimum 500 carrés de systèmes IKO par année.
7. Minimum 5 projets avec garantie L&M (**ou garantie provinciale) ou 10 projets avec un système IKO (explication requise si le seuil de garantie minimum n'est pas atteint).

NIVEAU 2 – IAAP DIAMANT

1. Les applicateurs-couvreurs accrédités IAAP Diamant sont autorisés à offrir des Garanties Diamond Shield pour leurs travaux de toiture.
2. Les approbations sont fonction de l'enregistrement de l'entreprise.
3. Les applicateurs-couvreurs doivent posséder une expérience d'au moins deux ans en toiture.
4. La Compagnie enregistrée doit être en affaire dans le secteur des couvertures commerciales depuis au moins deux ans.
5. La formation comprend un cours en salle de classe obligatoire d'une journée complète (une demi-journée en classe et une demi-journée de démonstration pratique et de révision).
6. Une formation d'une heure sur les garanties IKO et les procédures d'application de ces garanties est obligatoire pour les employés de bureau.
7. L'accréditation est valable pour trois ans, et doit être renouvelée (voir plus bas).
8. L'entrepreneur-couvreur doit présenter la preuve de renouvellement de son assurance aux administrateurs de IKO chaque année.
9. Minimum 5 projets avec garantie Diamant (**ou garantie provinciale) ou 10 projets avec un système IKO complet (explication requise si le seuil de garantie minimum n'est pas atteint).

* IKO garantit la main d'oeuvre uniquement avec une garantie limitée Diamond Shield et conformément aux conditions de la garantie. ** Veuillez vérifier auprès de votre représentant IKO local pour connaître les garanties provinciales admissibles



Avantages du Programme pour applicateur approuvé de IKO

Avantages pour l'entrepreneur-couvreur

- Possibilité de présenter des demandes de garanties de système IKO pour le compte de clients.
- Publication de reconnaissance sur le site Web commercial de IKO sous la section « Trouvez un entrepreneur ».
- Formation complémentaire gratuite en classe/centre de formation et au chantier par les meilleurs techniciens de chantier IKO.

Avantages pour le concepteur

- Capacité de vérifier rapidement les qualifications de l'entrepreneur-couvreur en consultant le site Web commercial de IKO.
- Confiance que les entrepreneurs sélectionnés sont expérimentés et qualifiés.
- Confiance que les applicateurs sont formés aux exigences spécifiques des normes d'application, des matériaux et des systèmes spécifiés par IKO.

Avantages pour le propriétaire du bâtiment

- Garantie limitée prolongée sur le système.
- Confiance dans les inspections régulières des travaux sur le site par les représentants techniciens de chantier d'IKO (disponibles sur demande).
- Communication directe avec le service interne des Garanties de IKO, assurant ainsi une rétroaction rapide et détaillée.



IKO COMMERCIALE

Spécifiez en toute Confiance.



DIRECTIVES IAAP POUR LES ENTREPRISES ACCREDITÉES IAAP/ENTREPRISES ACCREDITÉES IAAP DIAMANT

- Les entrepreneurs-couvreurs doivent détenir une assurance responsabilité. Ils doivent fournir à IKO une copie du renouvellement de ladite assurance pour demeurer en règle.
- Les entrepreneurs-couvreurs doivent posséder une expérience d'application des systèmes de toiture de bitume modifié et ou multicouche d'au moins deux ans et suivre un programme de formation IAAP.
- Les installateurs accrédités IAAP doivent suivre un programme de formation d'une demi-journée. Les installateurs accrédités IAAP Diamant doivent suivre un programme de formation d'une journée complète.
- Les applicateurs doivent suivre les directives de IKO lors de l'application des systèmes de IKO.
- Les certificats IAAP sont valides pour une période de trois ans.
- Chaque renouvellement est évalué pour en déterminer la conformité et un nouveau programme de formation est exigé pour la requalification.



Spécifiez en toute Confiance.

Obtenez dès maintenant plus de renseignements sur nos produits en communiquant avec un représentant commercial de IKO ou votre entrepreneur-couvreur, ou en composant directement, au Canada, le 1-855-IKO-ROOF (1-855-456-7663), aux États-Unis, le 1-888-IKO-ROOF (1-888-456-7663). Vous pouvez aussi consulter notre site Web IKO.COM/COMM.

Remarque : l'information contenue dans le présent document peut être modifiée sans préavis. IKO décline toute responsabilité quant aux erreurs pouvant s'être glissées dans le présent document.